

Formation des DA-Suppléants Collèges et Lycées d'enseignement général 2017-2018

Académie de Lvon

Objectifs

Développer les différentes compétences du référentiel enseignant en insistant sur :

- Exercer son métier dans un cadre institutionnel (Education Nationale et enseignement catholique) et selon des principes éthiques/déontologiques et de responsabilités
- Concevoir et organiser son enseignement en prenant en compte la diversité des élèves et la didactique de sa discipline : construire une séquence, une séance, une progression
- Construire un dispositif d'évaluation
- Différencier les approches pédagogiques

Contenu et moyens pédagogiques

Le dispositif hybride propose aux participants un travail en présentiel et des activités à distance :

- **Le travail en présentiel**, organisé en deux sessions de deux jours chacune sur les questions de pratiques soulevées en priorité par les participants. Chaque session sera amorcée à travers la plateforme Campus cepec par une courte vidéo accompagnée d'un premier questionnaire individuel
- **Le travail à distance** s'appuie sur la plateforme Moodle de Campus cepec pour
 - Accéder à des ressources documentaires ciblées sur les 4 domaines de la formation
 - Développer une pratique collaborative à travers un forum
 - Partager des ressources documentaires et contribuer à une veille documentaire collective
 - Possibilité d'alimenter un portfolio d'apprentissage en lien avec le référentiel métier de l'enseignant

Dates : Attention : cette formation n'est ouverte qu'aux DA-Suppléants ayant obtenu le pré-accord collégial.

Trois entrées en formation possibles :

Dispositif 1 : les 23 et 24 octobre 2017 et les 04 et 05 janvier 2018

Code FormElie : PN031414

Dispositif 2 : les 04 et 05 janvier et les 12 et 13 février 2018

Code FormElie : PN031424

Dispositif 3 : les 12 et 13 février et les 09 et 10 avril 2018

Code FormElie : PN031426

Lieu : CEPEC, 14 voie romaine, 69 CRAPONNE

Institut de formation : CEPEC, 04 78 44 61 61

Inscription par l'établissement via FormElie **AVANT le 9 octobre 2017 (dispositif 1), AVANT le 02 décembre 2017 (dispositif 2) et AVANT le 19 janvier 2018 (dispositif 3)**